
SENEGAL / Amélioration des Droits et de la Sante Sexuelle et reproductive des Adolescent.e.s et jeunes du Sénégal

I - Contexte et enjeux stratégiques du projet

Le Sénégal est classé au 166^{ème} rang en 2018 en termes d'indice de développement humain (sur 188) et au 125^{ème} rang de l'indice d'inégalité de genre et présente des indicateurs assez faibles en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR), notamment en termes de réalisation de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) pour les jeunes et adolescent.es (J&A). Malgré des progrès significatifs depuis plusieurs années, les taux de mortalité maternelle, infantile et néonatale restent encore élevés¹, avec les jeunes femmes de moins de 19 ans particulièrement plus touchées que la moyenne². Par ailleurs, les inégalités de genre et les violences basées sur le genre (VBG) persistent au Sénégal. Le mariage précoce constitue un élément du dispositif de contrôle de la sexualité et près d'un tiers des femmes âgées de 20 à 24 ans au Sénégal sont mariées avant l'âge de 18 ans³.

Face à ces défis, le Sénégal s'est engagé à travers son plan stratégique intégré de la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2020) à agir sur six axes prioritaires dont i) l'amélioration de l'offre de services de qualité (en termes d'infrastructures, équipement et accès et qualité des produits), ii) l'accroissement des ressources humaines de qualité, et iii) l'amélioration de la gouvernance à tous les niveaux. Le plan offre une place prioritaire à l'amélioration de la santé des adolescent.es et des jeunes et rappelle les efforts à mener pour intensifier la communication et le plaidoyer en faveur de la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents (SRMNIA) et en particulier pour améliorer l'environnement social. **Les populations adolescent.es et jeunes sont ainsi placées au cœur des priorités des stratégies nationales du Sénégal, avec une attention particulière à la vulnérabilité plus spécifique des jeunes filles et adolescentes.**

L'AFD soutient la politique sanitaire du secteur de la santé au Sénégal suite à l'engagement de la France au sommet du G8 à Muskoka (Canada) en 2010 pour contribuer à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD 3). Elle entend compléter les interventions en cours au Sénégal dans le domaine de la santé maternelle et infantile **avec un accent accru sur l'égalité de genre comme finalité principale de ce projet et le renforcement des capacités des organisations de la société civile** pour la mobilisation sociale et politique en faveur des DSRR et de la planification familiale. **Une approche intégrée et multisectorielle est également privilégiée avec des interventions visant à la fois le secteur de la santé mais également celui de l'éducation** en vue de renforcer l'environnement des adolescent.e.s.

II - Objectifs et contenu du projet

¹ Le taux de mortalité maternelle est de 236‰ naissances vivantes en moyenne (soit à peu près 5 femmes qui meurent chaque jour), avec encore 25% des accouchements qui sont réalisés sans l'assistance d'un personnel qualifié

² D'après l'Enquête démographique de santé (EDS) 2010-2011, les adolescentes de 15 à 19 ans constituent 22% de l'ensemble des femmes en âge de procréer et elles contribuent pour près de 10% à la fécondité totale des femmes. Cependant l'accès aux méthodes de planification familiale (PF) et de prévention du VIH et des IST reste trop faible.

³ Child marriage, Adolescent pregnancy and Family formation in West and Central Africa, Patterns, trends and drivers of change, Natacha Stevanovic, Fenn, Jeffrey Edmeades, Hannah Lantos, Odinaka Onovo, International center for research on women, UNICEF, 2015

L'objectif général du projet est d'améliorer l'accès aux DSSR des adolescent.e.s et jeunes, en particulier des jeunes filles, jeunes femmes et jeunes vulnérables, à travers un accès à des services de santé de qualité et adaptés, ainsi qu'à une éducation en matière de SSR, visant à diminuer les inégalités de genre et les violences qui en découlent.

Il s'articule autour de trois composantes :

- * **Composante 1** : Élargir et améliorer l'offre en matière de SSR grâce à des stratégies innovantes adaptées au contexte et au public et améliorer la qualité à travers le renforcement de compétences des professionnel.les de santé et la mobilisation communautaire.
- * **Composante 2** : Améliorer les connaissances et aptitudes des adolescent.es, des jeunes hommes et jeunes femmes en matière de DSSR dans une optique de renforcement de leur pouvoir de décision quant à leur vie affective et sexuelle et SSR, et de diminution des inégalités, discriminations et VBG.
- * **Composante 3** : Contribuer au renforcement d'un environnement social et légal favorable, aux niveaux local et national, à travers des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des acteurs-clés et la production de connaissances nécessaires au dialogue public et politique.

III - Intervenants et mode opératoire

Le présent projet a été sélectionné à l'issue d'un appel à initiatives (AAI) visant à s'appuyer sur le savoir-faire des ONG, des acteurs de la société civile et de la recherche pour développer une approche pluridisciplinaire et agir au plus près des populations. La maîtrise d'ouvrage du projet sera confiée à un consortium composé de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) française Solthis, chef de file du consortium, de l'ONG sénégalaise Enda Santé, de l'ONG française Equipop (Equilibres & Populations), de l'ONG sénégalaise RAES (Réseau Africain d'Education à la Santé et à la citoyenneté) et du LARTES (Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales) rattaché à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

IV - Coût et financement

Le projet a un montant total de 8 888 000 euros dont 8 000 000 d'euros d'une subvention et 888 000 d'euros d'autofinancement.

V - Principaux effets attendus

Le financement de l'AFD permettra d'atteindre 632 000 personnes, soit l'ensemble des populations, hommes et femmes, garçons et filles, des 20 communes ciblées par le projet ainsi que 1 852 professionnels de santé et agents communautaires dans les structures de santé des zones d'intervention du projet. Le projet vise les jeunes de 10 à 24 ans des communes ciblées dans les régions de Sédhiou et Thiès, mais également l'ensemble des acteurs de leur environnement familial, éducatif, communautaire et social (personnel de l'éducation, parents d'élèves, leaders communautaires, religieux et coutumiers, acteurs de la société civile, etc). L'approche multisectorielle et systémique du projet contribuera au changement durable des normes et conventions sociales en matière de genre et d'égalité entre les femmes et les hommes et l'accès aux DSSR des A&J au Sénégal.